

Point sur le G.T.N. (Groupe de Travail National) Futur GINC

Laurent RICHIER
COREVIH Ile de France Sud

Séminaire TECs Nantes 7 juin 2018



*Le **G**roupe **T**echnique **N**ational a été créé en 2011 pour assurer le lien entre le Ministère de la Santé et les COREVIH dans le cadre du suivi de la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle (SNSS).*

COMPOSITION du GTN.

- **Administrations** : DGOS, DGS et l'AP-HP et certaines ARS.
- **Associations** : telles que AIDES, SIDACTION.
- **COREVIH** : plusieurs COREVIH sont représentés.
- **INSERM**
- **SFLS**

COMPOSITION du GTN.

Représentants TEC au sein du GTN :

- IDF : Claudine BOLLIOT (suppl), Laurent RICHER (Tit.).
- Province : Sami REHAIEM (Tit.).

MISSION 2017-2018

- Sortie du texte de réforme au journal officiel le 28 avril 2017 sous la forme d'un décret (n° 2017-682).
- Travail sur l'Instruction en concertation avec les COREVIH et les membres du GTN.

Instruction : a vocation à préciser les attendus et les priorités des missions.

CALENDRIER et dispositif de consultation

- Projet d'instruction par DGOS / DGS : 18/11/2017
 - Version non amendée par les ARS
- Consultation des COREVIH sur ce plan par les membres du sous-groupe « textes » du GTN :
 - Conférences téléphoniques les 18, 19 et 20 décembre
 - Tableau récapitulatif des conférences téléphoniques et de proposition déjà formulées pour le plan : vendredi 22 décembre
 - Retours écrit des Corevih avant le lundi 15 janvier 2018
 - Envoie de la synthèse le jeudi 18 janvier 2018
 - Validation de la synthèse le vendredi 19 janvier 2018
- Février, consultation officielle par la DGS et DGOS : Corevih, ARS, passage du texte au CNP (Comité National de Pilotage), etc ...
- Publication: 5 avril 2018...



Liberté + Égalité + Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités et de la santé

Direction générale de la santé

Sous-direction Santé des populations et prévention
des maladies chroniques
Bureau des infections par le VIH, les IST, les
hépatites et la tuberculose (SP2)

Personne en charge du dossier : Dr D Faury
tél : 0140566708
Didier.fauy@sante.gouv.fr

Direction générale de l'offre de soins

Sous-direction de la régulation de l'offre de soins
Bureau Prises en charge post aigües, pathologies
chroniques et santé mentale (R4)

Personne en charge du dossier : Gérard Astier
Tél : 0140565891
Gerard.astier@sante.gouv.fr

La ministre des solidarités et de la santé

à

Mesdames et Messieurs les directeurs
généraux des agences régionales de
santé

Copie :

Mesdames et Messieurs les directeurs
des établissements de santé
Mesdames et Messieurs les présidents
de COREVIH

INSTRUCTION N° DGOS/R4/DGS/SP2/2018/94 du 5 avril 2018 relative à la compétence
territoriale et au fonctionnement des comités de coordination de la lutte contre les infections
sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine (COREVIH)

Date d'application : immédiate

NOR : SSAH1809568J

Classement thématique : Etablissements de santé - organisation

Inscrit pour information à l'ordre du jour du CNP le 30 mars 2018 - Visa CNP 2018-17

Séminaire TECs Nantes 7 juin 2018

Instruction Corevih aux ARS

- Instruction relative
 - à la compétence territoriale.
 - au fonctionnement des Corevih.
- Une feuille de route courte de 20 000 signes destinée aux ARS.
- Pour guider leurs missions de tutelles et de financeur des comités, précisant :
 - les résultats attendus au regard des missions.
 - le rôle des acteurs.
 - le mode de gouvernance.

Plan de l'instruction Corevih

Les COREVIH devront contribuer aux priorités des axes suivants de la stratégie :

- axe II : « Améliorer le parcours de santé en matière d'IST: prévention, dépistage, prise en charge » ;
- axe IV : consacré aux réponses aux besoins spécifiques à apporter aux populations les plus vulnérables aux VIH et IST ;
- axe VI : consacré à la prise en compte des spécificités de l'outremer pour mettre en œuvre l'ensemble de la stratégie de santé sexuelle.

Il s'agira de prendre en compte, dans une approche globale de santé sexuelle, les enjeux suivants :

- la lutte contre l'épidémie cachée du VIH ;
- la prévention diversifiée ;
- la réduction des inégalités dans l'accès, le recours et le maintien aux soins ;
- la qualité de vie, de la prévention et de l'accompagnement dans un parcours de soins, des comorbidités et du vieillissement des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) ;
- la lutte contre les discriminations, les stigmatisations, les violences liées au genre, des PVVIH et des personnes vulnérables à ce virus et aux IST.

Ces priorités n'excluent pas le reste du champ de la SNSS dans le cadre des missions des COREVIH.

- Axe V : Objectif 5 : Maintien d'un haut niveau de la recherche sur le VIH/SIDA et les IST.

Suite des travaux de feux le GTN.

1- Rapport d'activité et modélisation.

2- Constitution du futur GINC (Groupe d'Interface National des Corevih) .

Rôle, composition, mode d'élection à définir....

Toujours en attente d'un retour de la DGOS pour la prochaine date de réunion.....

MERCI DE VOTRE ATTENTION.....

QUESTIONS ?